

DOCTORAT EN SANTÉ PUBLIQUE

Domaine : Sciences de la santé

Mention : Santé Publique



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- 1 Former des professionnels de haut niveau ayant une capacité élevée de conception, d'analyse et de réponse aux nombreux défis auxquels doivent faire face les systèmes de santé des pays africains ;
- 2 Former des enseignants du supérieur compétent capables d'animer des formations aux différents niveaux (formation de base, formation spécialisée, formation doctorale) dans le domaine de la santé publique ;
- 3 Former des chercheurs de haut niveau capables de conduire des recherches de haut niveau en vue de fournir aux systèmes de santé des orientations pour des prises de décisions appropriées.



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT



La durée de la formation est de six semestres dont un semestre de Tronc commun.



Le deuxième semestre est consacré au renforcement selon la spécialité.



Les quatre semestres restants sont consacrés au travail de recherche et à la préparation de la thèse. Il s'agit d'une thèse par articles.



La validation de la formation est prononcée après la validation des enseignements, la publication d'au moins deux articles dans des revues de la spécialité à comité de lecture et la rédaction et soutenance d'une thèse.



Chaque doctorant est suivi par un Directeur de thèse. Il peut avoir un co-directeur. L'ensemble du travail est suivi par un comité de thèse mis en place par l'Ecole Doctorale de l'Université d'Abomey-Calavi.



CONDITIONS D'ACCÈS

L'inscription est autorisée aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un Master dans le système LMD en santé publique, en épidémiologie, en promotion de la santé, en nutrition et santé, ou un Master en sciences de l'environnement un DEA en Santé publique et en épidémiologie dans l'ancien système ;
- Avoir une moyenne d'au moins **14/20 au Master ou au DEA.**



SPÉCIALITÉS DU PROGRAMME

Le programme s'inscrit dans le Domaine des Sciences de la Santé et dans la Mention Santé Publique. Quatre spécialités sont proposées :



Epidémiologie et Biostatistique



Politique et systèmes de santé



Santé Environnement



Promotion de la santé



COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier de demande d'inscription doit comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de demande adressée au Directeur de l'IRSP
- Un curriculum vitae
- Les photocopies légalisées des diplômes universitaires du candidat ;
- La liste des unités d'enseignement constitutives du Master pour les candidats ayant obtenu leur Master dans une autre université ou les modules de l'ancien système ;
- Le relevé des notes pour tous les semestres ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une attestation de prise en charge des études ;
- Trois lettres de recommandation des chefs hiérarchiques et ou anciens professeurs du candidat ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- Quatre photos d'identité datant de moins de 3 mois ;
- Un résumé de 4 à 5 pages du projet de thèse du candidat.
- La proposition d'un directeur de Thèse

MISE À JOUR : JUILLET 2026